

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > DE - Infirmier anesthésiste

← Retour à la recherche

DE - Infirmier anesthésiste

Code de la fiche :
RNCP39908

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche

🔍 Aide en ligne

🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

☰	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 7
📄	Code(s) NSF	331t : Diagnostic, prescription, application des soins
📄	Formacode(s)	43457 : Infirmier anesthésie réanimation
📅	Date d’échéance de l’enregistrement	31-12-2029

- Certificateur(s)
- Résumé de la certification
- Blocs de compétences
- Secteur d’activité et type d’emploi
- Voie d’accès
- Liens avec d’autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations
- Base légale
- Pour plus d’informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de la santé	-	-	-
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION	13001653800014	-	-



Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat réalise des soins spécifiques et des gestes techniques dans les domaines de l'anesthésie-réanimation, de la médecine d'urgence et de la prise en charge de la douleur.

Il analyse et évalue les situations et intervient afin de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients en anesthésie-réanimation dans la période péri-interventionnelle

Ses activités concourent au diagnostic, au traitement, à la recherche. Il participe à la formation dans ces champs spécifiques.

L'infirmier anesthésiste a une capacité d'intervention exclusive, dans le cadre d'une procédure d'anesthésie établie par un médecin anesthésiste réanimateur.

Activités visées :

Les activités principales de l'infirmier anesthésiste sont :

1. Préparation et organisation du site et du matériel d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
2. Mise en œuvre et suivi de l'anesthésie et de l'analgésie en fonction du patient, de l'intervention et de la technique anesthésique
3. Mise en œuvre et contrôle des mesures de prévention des risques, opérations de vigilance et traçabilité en anesthésie-réanimation
4. Information, communication et accompagnement du patient tout au long de sa prise en charge
5. Coordination des actions avec les autres professionnels
6. Veille documentaire, études, travaux de recherche et formation continue en anesthésie-réanimation, douleur et urgences
7. Formation des professionnels et des futurs professionnels

Compétences attestées :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie

- Planifier l'organisation de son travail en fonction des événements en cours, de l'anticipation du programme opératoire et des intervenants prévus
- Evaluer la conformité du site d'anesthésie à partir de la procédure d'ouverture du site
- Détecter les dysfonctionnements éventuels des équipements et matériels d'anesthésie et de réanimation, analyser les causes, déterminer les mesures à prendre et mettre en œuvre des interventions correctives adaptées
- Apprécier la disponibilité et anticiper l'approvisionnement du matériel d'urgence, des médicaments d'urgence, des produits sanguins labiles et dérivés sanguins, des solutés nécessaires.
- Organiser l'espace fonctionnel nécessaire à l'anesthésie-réanimation en fonction du type d'intervention et des intervenants et des conditions d'hygiène et de sécurité.
- Identifier et choisir les dispositifs et matériels adaptés en fonction de l'évaluation médicale préanesthésique, de l'intervention, du contexte et du lieu d'exercice (anesthésie, réanimation, SSPI, SMUR et traitement de la douleur).
- Identifier, choisir et adapter les agents médicamenteux d'anesthésie-réanimation en fonction des caractéristiques du patient, du type d'intervention envisagée, de l'évaluation médicale préanesthésique et de la stratégie de prise en charge en pré, per et post-opératoire définie par le médecin anesthésiste réanimateur.
- Adapter le réglage des appareils de surveillance et de suppléance des fonctions vitales en fonction des caractéristiques du patient, de l'intervention et du type d'anesthésie.

2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique

- Sélectionner les éléments pertinents du dossier patient en lien avec l'anesthésie et la réanimation, les analyser afin de repérer les anomalies, détecter les éléments manquants et déterminer les mesures correctives
- Apprécier l'état clinique et para clinique du patient, son évolution par rapport à l'évaluation médicale pré anesthésique et ajuster la procédure d'anesthésie
- Evaluer l'état psychologique du patient, les effets de la prémédication et anticiper les mesures à prendre
- Apprécier les risques inhérents à la ventilation au masque et à l'intubation en fonction de l'évaluation clinique du patient et des scores prédéterminés lors de la consultation d'anesthésie pour en adapter la gestion.
- Évaluer l'état vasculaire et discerner la nature des dispositifs intravasculaires en fonction de l'état physiologique et pathologique du patient, des impératifs chirurgicaux et anesthésiques
- Identifier les risques et les répercussions physiopathologiques liés aux positions, à l'installation et aux techniques chirurgicales et déterminer les conséquences sur la procédure anesthésique et les mesures préventives et correctives.

3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention



- Mettre en œuvre les dispositifs de surveillance spécifiques à l'anesthésie-réanimation
 - Mettre en place les abords veineux et artériels périphériques adaptés à l'état physiologique et pathologique du patient, aux impératifs chirurgicaux et anesthésiques
 - Réaliser l'induction anesthésique et les gestes techniques concourant au type d'anesthésie déterminée
 - Assurer la ventilation et mettre en place un dispositif de ventilation sus ou sous glottique et ajuster les paramètres ventilatoires du respirateur
 - Maintenir l'équilibre physiologique en fonction de l'évaluation en continu de l'état clinique et para clinique du patient au cours de la procédure d'anesthésie
 - Anticiper les temps opératoires, les risques encourus (liés aux caractéristiques du patient, aux temps opératoires et au positionnement) et les complications éventuelles et adapter la prise en charge anesthésique
 - Assurer la sécurité et toutes suppléances aux fonctions vitales du patient lors des changements de position per-opératoire et en cas de complications.
 - Adapter le choix et la posologie des médicaments d'anesthésie en fonction de leur pharmacologie, des temps et techniques anesthésiques, opératoires ou obstétricaux et de l'évaluation des données cliniques et paracliniques.
 - Identifier toute rupture de l'équilibre physiologique et le passage dans un état pathologique motivant l'appel du MAR et mettre en oeuvre les mesures correctives et conservatoires dans l'attente de son arrivée.
 - Anticiper la phase de réveil et l'analgésie post-opératoire.
 - Évaluer les critères d'élimination des agents anesthésiques utilisés et autres critères en vue du réveil et de l'extubation.
 - Évaluer les critères de réveil, mettre en oeuvre les procédures de réversion et de sevrage ventilatoire et d'extubation.
 - Mettre en oeuvre les techniques d'économies de sang, gérer et contrôler la restitution du sang en assurant la traçabilité.
 - Entretenir et adapter l'analgésie obstétricale.
- Sélectionner et notifier sur la feuille d'anesthésie les informations pertinentes sur le déroulement de la procédure d'anesthésie et des événements péri-interventionnels.

4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation

- Evaluer le respect de la réglementation liée aux matériels et dispositifs médicaux d'anesthésie réanimation, identifier toute non conformité et appliquer les mesures correctives et les règles de traçabilité
- Déterminer et suivre les procédures de maintenance de matériels d'anesthésie-réanimation
- Détecter et relater tout événement indésirable survenant au cours de la prise en charge anesthésique en appliquant la réglementation spécifique de traçabilité
- Identifier les risques spécifiques à l'utilisation des gaz médicaux et vapeurs anesthésiques, évaluer la qualité de la distribution des fluides médicaux et déterminer les mesures adaptées
- Identifier et signaler les risques liés aux caractéristiques du patient, au risque infectieux ou au contexte interventionnel susceptibles d'avoir une incidence sur la programmation opératoire.
- Mettre en oeuvre les protocoles de prévention du risque liés aux caractéristiques du patient (allergies, hyperthermie maligne...), au risque infectieux et au contexte interventionnel.
- Évaluer l'application des procédures de vigilances, détecter les non-conformités et déterminer les mesures correctives.
- Analyser, adapter et actualiser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques en anesthésie réanimation et douleur.

5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie

- Evaluer le niveau d'information du patient relatif à l'intervention et à l'anesthésie et détecter les signes pouvant influencer l'anesthésie pour adapter la prise en charge du patient
- Maintenir un contact avec un patient vigile (ALR ...), évaluer son comportement et son anxiété pour adapter l'anesthésie réanimation
- Reconnaître un trouble du comportement traduisant une éventuelle complication et identifier l'intervenant à alerter dans le but d'une action corrective (réajustement de traitement, reprise anesthésique et chirurgicale,)
- Communiquer avec les familles pour recueillir et donner les informations nécessaires afin d'optimiser la prise en charge anesthésique ou de réanimation. Établir et maintenir une relation de confiance, sécurisante avec le patient tout au long du processus anesthésique.
- Adapter la prise en charge de l'anxiété et de la douleur au contexte spécifique de l'anesthésie.
- Expliquer au patient l'utilisation des dispositifs à visée analgésique.
- Identifier les mémorisations per-opératoires et adapter la prise en charge péri-anesthésique.
- Identifier les troubles cognitifs post-opératoires, repérer les conséquences délétères possibles afin d'adapter une prise en charge personnalisée post-anesthésique.

6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur

- Recueillir et sélectionner les informations utiles aux différents interlocuteurs pour la conduite de l'anesthésie, de la réanimation, de la prise en charge pré hospitalière et de la prise en charge de la douleur du patient
- Analyser les informations et observations transmises par les différents professionnels pour adapter la conduite de l'anesthésie, de la réanimation, de la prise en charge pré hospitalière et de la prise en charge de la douleur du patient
- Organiser la sortie du patient de SSPI en prenant en compte son état, les informations médicales, les critères de sécurité pour le réveil et les moyens disponibles du service d'accueil
- Superviser et coordonner les actions mises en œuvre par les équipes en SSPI, réanimation et SMUR
- Apporter une expertise technique et transmettre des savoirs pour la mise en œuvre des gestes et techniques de réanimation, de sédation et d'analgésie en intra et extrahospitalier
- Former les personnels de la SSPI à la prévention, la prise en charge, la surveillance et le traitement des risques liés à la période pré et post-interventionnelle.
- Définir et choisir des situations d'apprentissage dans le champ de l'anesthésie, de la réanimation, de la prise en charge préhospitalière et de la prise en charge de la douleur.
- Superviser et évaluer en situation professionnelle les compétences d'une personne dans le champ de l'anesthésie-réanimation, de la



prise en charge préhospitalière, de la prise en charge de la douleur.

- Coordonner ses actions avec l'ensemble des professionnels intervenant en site d'anesthésie, de réanimation et en intervention d'urgence extrahospitalière.
- Élaborer des documents d'information et de formation sur les activités des services d'anesthésie- réanimation, urgences, prise en charge de la douleur.

7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence [1] et l'analgésie

- Rechercher et sélectionner les informations ou textes réglementaires notamment relatifs à l'exercice professionnel d'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat
- Analyser et synthétiser les documents professionnels et scientifiques
- Conduire des études à visée professionnelle (évaluation des dispositifs médicaux, technique) contribuant à la recherche médicale et à la recherche en soins en anesthésie, réanimation, urgences et analgésie.
- Elaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de communications orale et écrite.
- Construire une problématique de recherche résultant de la confrontation entre des données théoriques scientifiques et des observations portant sur une pratique professionnelle, et formuler un questionnement.
- Construire un cadre conceptuel en lien avec la problématique.
- Choisir et utiliser des méthodes et des outils d'enquête adaptés à l'objet de recherche.
- Exploiter les résultats de l'enquête et les analyser en vue d'améliorer la pratique professionnelle et d'enrichir les savoirs professionnels.

[1] Le terme « urgences » couvre le champ des urgences en pré hospitalier, intra hospitalier et les transferts inter et intra hospitaliers.

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites et/ou orales, des épreuves pratiques, des études de cas, des analyses de situation sur dossier écrit et/ou oral.

Le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste délivré par le ministère chargé de la santé s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des 7 compétences du référentiel.

1° 60 crédits européens pour les unités d'enseignement ;

2° 60 crédits européens pour la formation pratique en stage.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

1° Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;

2° Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages.

Blocs de compétences

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Cette certification professionnelle permet l'accès à un métier réglementé et, en conséquence, ne propose pas de blocs de compétences ni de correspondance . La certification professionnelle doit être acquise en totalité pour permettre l'exercice du métier visé par cette dernière

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat travaille au sein d'équipes pluridisciplinaires dans un cadre réglementaire défini, en collaboration et sous la responsabilité des médecins anesthésistes-réanimateurs.

Il intervient dans les différents sites d'anesthésie et en salle de surveillance post-interventionnelle au sens des articles D. 6124-91 du code de la santé publique dans les établissements de santé publics et privés, dans les services d'urgences intra et extrahospitalières et lors de certains types de transports (SAMU, SMUR, autres transports sanitaires).

Type d'emplois accessibles :

Ce diplôme permet d'exercer la profession d'infirmier anesthésiste.

Les infirmiers anesthésistes peuvent accéder à des postes d'encadrement et de formation en école d'infirmier anesthésiste une fois titulaires d'un diplôme d'Etat de cadre de santé

Ils peuvent aussi accéder à des postes de cadres paramédicaux de pôle et de directeurs de soins dans les établissements de santé.

Par ailleurs, l'inscription du diplôme dans le schéma Licence/Master/Doctorat permet la poursuite d'études universitaires.



Code(s) ROME :

J1503 - Soins infirmiers spécialisés en anesthésie

Références juridiques des réglementations d’activité :

Exercice : article 4311-12 du code de la santé publique

Formation : articles D.4311-45 et D.4311-46 du code de la santé publique

Directive 2005-36 révisée

Voie d’accès

Le cas échéant, prérequis à l’entrée en formation :

Conformément à l’arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste les candidats doivent pour être admis à suivre l'enseignement sanctionné par le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste :

- être titulaires soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4311-3 ou à l'**article L. 4311-12 du code de la santé publique** leur permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale chargé de la santé en application de l'**article L. 4311-4 du code de la santé publique** ;
- justifier de deux années minimum d'exercice, en équivalent temps plein de la profession d'infirmier au 1er janvier de l'année du concours ;
- avoir subi avec succès les épreuves d'admission à la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, organisées par chaque école autorisée sous le contrôle du directeur général de l'agence régionale de santé et du président d'université

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d’accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d’élève ou d’étudiant	X		- le directeur régional de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale ou son représentant, président ; - le directeur des soins exerçant la fonction de conseiller pédagogique régional ou de conseiller technique régional en agence régionale de santé; - le directeur d’école d’infirmier anesthésiste ; - le responsable pédagogique ; - un formateur permanent d’école d’infirmier anesthésiste ; - un cadre infirmier anesthésiste ou un infirmier anesthésiste en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ; - un médecin anesthésiste participant à la formation ; - un enseignant chercheur participant à la formation.	-
En contrat d’apprentissage		X	-	-
Après un parcours de formation continue	X		- le directeur régional de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale ou son représentant, président ; - le directeur des soins exerçant la fonction de conseiller pédagogique régional ou de conseiller technique régional en agence régionale de santé; - le directeur d’école d’infirmier anesthésiste ; - le responsable pédagogique ; - un formateur permanent d’école d’infirmier anesthésiste ; - un cadre infirmier anesthésiste ou un infirmier anesthésiste en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ; - un médecin anesthésiste participant à la formation ;	-



Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys		Date de dernière modification
			- un enseignant chercheur participant à la formation.		
En contrat de professionnalisation		X	-		-
Par candidature individuelle		X	-		-
Par expérience		X	-	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie					X
Inscrite au cadre de la Polynésie française					X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Article D 4311-45 du code de la santé publique

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
29/07/2012	Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

Date de publication de la fiche	05-12-2024
Date de début des parcours certifiants	01-01-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2032



Pour plus d’informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

l’arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d’Etat d’infirmier anesthésiste

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION	13001653800014	Est ajouté	05-12-2024

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP18367</u>	DE - d'infirmier anesthésiste

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d’activité, de compétences et d’évaluation

